



INAUGURATION DE LA DÉCHÈTERIE DE LA VAUNAGE

30 JANVIER 2018 - DOSSIER DE PRESSE

Cette opération d'optimisation de la déchèterie de la Vaunage s'inscrit dans le cadre du Schéma directeur territorial déchèteries de l'Agglo, approuvé en février 2016.

Cette déchèterie préfigure donc ce que deviendront celles du territoire de Nîmes Métropole.

Ses objectifs :

- Accroître la qualité du service rendu aux usagers au regard de la prospective démographique et territoriale,
- Augmenter le tri et la valorisation en vue de contribuer à l'atteinte des objectifs fixés dans le Plan départemental de prévention et de gestion des déchets non dangereux du Gard,
- Développer une démarche de prévention,
- Bâtir un maillage cohérent de déchèteries à l'échelle de l'Agglomération, de sorte que les différents sites soient complémentaires,
- Proposer aux habitants de l'Agglomération des déchèteries modernes, bénéficiant des dernières normes en vigueur,
- Réaliser ce chantier ambitieux, tout en maîtrisant les coûts.

A terme, les déchèteries rénovées dans le cadre du Schéma directeur territorial, proposeront un panel de services bien plus étendu avec, pour certaines, des déplacements de site, des reconversions sur place et la fermeture de certains sites actuels en toute fin de période.

La déchèterie de la Vaunage inaugure donc le lancement de ce nouveau schéma dont le programme d'investissement approche les 13 millions d'euros subventionnés à hauteur de 2,1 millions d'euros



UN PROJET NOUVELLE GÉNÉRATION

La déchèterie de la Vaunage a entièrement été repensée et optimisée, au travers :

- D'une palette des prestations étoffée.
- D'une capacité de stockage étendue.
- D'opérations de dépose facilitées.
- De temps d'attente réduits.
- D'une infrastructure « nouvelle génération » : la déchèterie est aux toutes dernières normes en vigueur (garantie de conditions maximales de sécurité des usagers, lors des opérations de dépose).
- Les déchets seront mieux valorisés grâce à l'implantation de nouvelles filières de tri.

Au travers de cette nouvelle installation, Nîmes Métropole améliore considérablement le service rendu aux usagers, tout en faisant la démonstration de son engagement en faveur de la prévention, la valorisation des déchets et le réemploi des objets récupérables.

PLUS DE DÉCHETS ACCEPTÉS

Batteries, huiles usagées, cartouches d'encre, piles, déchets électroniques ou électriques...

Les particuliers peuvent, en plus, y amener l'amiante liée (ensachée), les pneumatiques, extincteurs et bouteilles de gaz.

LA SÉCURITÉ ET LE CONFORT DES USAGERS AVANT TOUT

- Une Signalétique simple et lisible.
- Des quais plus larges pour faciliter les manœuvres des véhicules.
- Des locaux spécifiques dédiés aux déchets dangereux, abrités des intempéries.
- Un dispositif de lutte contre l'incendie mis aux normes.
- L'installation d'un système de vidéo-protection doublé d'un système de détection de présence, afin d'éviter les effractions et vols.

LES PARTENAIRES DU PROJET

Les communes de la Vaunage : Caveirac, Clarensac, Langlade, Saint-Côme-et-Maruejols, Saint-Dionisy.

L'ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie.



LES CHIFFRES CLÉS DU PROJET

L'ENSEMBLE DES SERVICES PROPOSÉS ONT ÉTÉ ÉTENDUS.

- **17 quais de déchargement**, soit 7 de plus qu'aujourd'hui.
- Capacité d'accueil : **8 000 à 10 000 tonnes de déchets par an**, couvrant la hausse des besoins attendue d'ici 2035.
- La surface utile a été augmentée de **38% pour atteindre 11 000m²**
- Accessible par la RD40 et la RD14, cette déchèterie est l'une des plus fréquentées de l'agglomération.
- Plus de **5 000 visites par mois**, avec des pics à **500 entrées par jour**.



SUR LES 17 QAIS DE DÉCHARGEMENT, 13 SERONT TOTALEMENT AFFECTÉS À DES FLUX DÉFINIS.

Les quais se succèdent ainsi depuis l'entrée, dans un ordre et une cohérence permettant de donner la **priorité aux flux valorisables et recyclables** :

- 1 quai dédié aux métaux.
- 2 quais pour les cartons (au lieu d'1 aujourd'hui).
- 1 quai destiné au mobilier.
- 2 quais pour le bois
- 2 quais pour les incinérables
- 1 quai, doté d'une benne de 30 m³ pour le plâtre et les plaques de plâtre
- 2 quais réservés aux non-incinérables
- 2 quais pour les gravats
- Les 4 derniers quais serviront de zones tampons

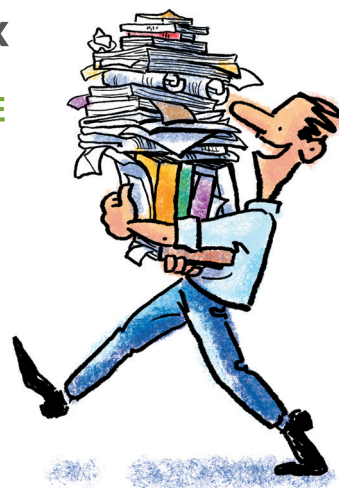
En plus de l'augmentation du nombre de quais de déchargement, le cheminement est simplifié pour éradiquer les encombrements, permettant des temps d'attente réduits :

LES COÛTS DE L'OPÉRATION ET LA DURÉE DES TRAVAUX

1 470 000€ subventionné par l'ADEME à hauteur de 250 000 €

21 entreprises intervenues pour la maîtrise d'œuvre et les travaux de construction

8 mois durée des travaux



UNE PLATEFORME RECONFIGURÉE POUR LES DÉCHETS VERTS

Les déchets verts sont collectés sur une plateforme reconfigurée, dédiée au stockage et au broyage, avec un déchargement effectué à même la plateforme, complètement optimisée, du fait de l'augmentation des dépôts de végétaux de +25% ces dernières années.

Sa superficie est de 2 840 m2, dont 2 290 m2 utiles (hors voie de circulation).

En parallèle, Nîmes Métropole poursuit sa réflexion pour une meilleure gestion de ce flux, en adéquation avec la prévention des déchets (compostage, partenariat avec le monde agricole, etc.).

+ d'infos sur <http://www.nimes-metropole.fr/quotidien/dechets-menagers/compostage-individuel.html>

UNE DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE ET DE PRÉVENTION VERTUEUSE

Au travers de l'optimisation de cette déchèterie, l'Agglo démontre aussi sa volonté de préserver l'environnement, en mettant en place une démarche vertueuse : les objets réparables, déposés sur le site de la Vaunage, sont récupérés et remis en état pour retrouver une nouvelle vie, avec l'aide d'un groupement d'acteurs de l'insertion porté par LVD Environnement : Envie Gard, ABIDOCC, SPAP, La Clède, NOUAS, ACEE, GE SIAE 30...

Un espace pédagogique est aménagé à l'entrée du site, pour l'accueil de scolaires et l'information du public qui seront reçus par une entrée spécifique. L'objectif est de les sensibiliser aux bons gestes pour la planète, la gestion des déchets, le recyclage et la valorisation des matériaux récupérés.

LES PROCHAINES DÉCHÈTERIES CONCERNÉES

3 projets sont en cours d'avancement :

- la déchèterie des Grimaudes pour les communes de Bouillargues, Manduel, Rodilhan qui devrait être en travaux au printemps 2018,
- la déchèterie de St Gilles,
- la déchèterie desservant les communes de Bezouce, Cabrières et St Gervasy dont les études sont en cours de réalisation.

DOSSIER DE PRESSE NUMÉRIQUE

Retrouvez ce dossier de presse ainsi que les photos et le film sur la nouvelle déchèterie sur notre site web :
<http://www.nimes-metropole.fr/lagglo/presse.html>

